



La saison touristique a démarré en beauté et en force avec la nouvelle édition de l'Alpe d'Huez, qui a rassemblé plus de 4300 cyclistes et des milliers d'accompagnateurs et bénévoles. Notre village a été, l'espace de quelques jours, transformé aux couleurs de nos amis néerlandais, orange dans les vitrines des magasins, bleu blanc et rouge « horizontal » ici ou là, pour le plaisir des yeux et une ambiance festive des plus agréables. Ce fut une grande réussite, et d'abord la réussite d'un espoir toujours plus grand de lutter contre le cancer grâce aux sommes récoltées. Le pari de l'accueil aussi a été gagné par les bourcats, qui ont su partout s'adapter à la « déferlante orange » pour la plus grande satisfaction de nos hôtes. Bravo à tous.

Un événement en suivant un autre, nous aurons cet été le plaisir d'accueillir traditionnellement la Marmotte le 2 juillet, mais aussi, l'étape du Mondovélo (tour de France amateur rassemblant 10 000 cyclistes, avec un point de ravitaillement au rond-point sud le 11 juillet, le passage du tour de France qui arrive de Modane et qui monte à l'Alpe le 22 juillet, le Duathlon le 24 juillet, le Triathlon le 27 juillet ou encore, moins spectaculaire, mais tout aussi important, le défi du facteur, ou le rassemblement mondial de Frisbee en septembre.

Mais la vie du Bourg ne se résume pas aux manifestations sportives, même si elles participent grandement à la

notoriété de notre village. Nous aurons le plaisir cet été encore grâce à l'implication de l'Office de tourisme, de bénéficier d'animations de qualité et d'événements locaux auxquels nous tenons particulièrement parce qu'ils sont aussi l'identité de notre commune : la vogue de la Saint Laurent le dimanche 7 août ou encore la désormais traditionnelle foire d'automne le dimanche 4 septembre.

Plus proche de nous, la fête de la musique prendra cette année une importance particulière avec l'implication de l'école de musique et d'associations qui nous offriront une semaine musicale à compter du 19 juin.

J'espère vous retrouver nombreux lors de tous ces rendez-vous qui font de Bourg d'Oisans une commune dynamique, agréable à vivre.

Certains seront sur le pont pour accueillir nos visiteurs je leur dis bon courage. D'autres auront le plaisir d'en profiter je leur souhaite de bonnes vacances. Quant à ceux qui resteront là, les services municipaux mettront tout en œuvre pour offrir des services de qualité à la piscine, au musée, à la médiathèque notamment. Je souhaite à tous un très bel été.

Le Maire
André Salvetti



INFOS MUNICIPALES

Cantine et périscolaire, rentrée 2011 Inscription en mairie

Vendredi 17 juin 2011 de 16h30 à 19h00

Mercredi 22 juin 2011 de 14h00 à 18h00

Documents à fournir impérativement le jour de l'inscription :

Pour le périscolaire :

- Quotient familial
- Numéro d'allocataire CAF
- Attestation d'assurance scolaire 2011/2012
- Carnet de santé de l'enfant à jour de ses vaccinations

Pour la cantine :

- Quotient familial
- Attestation d'assurance scolaire 2011/2012

Tout dossier incomplet sera refusé

Rochetaillée : appel aux bénévoles

Une nouvelle opération de débroussaillage, organisée par l'association Coutumes et Traditions de l'Oisans, est prévue sur la voie romaine de Rochetaillée le samedi 18 juin. Rendez vous est fixé aux bénévoles à 9h30 au restaurant des touristes (carrefour de Rochetaillée). Prévoir le petit matériel habituel : pelles, pioches, scies, cisailles, gants, etc... et un casse-croûte. Boissons et cafés offerts par l'association.

Atelier mémoire

Le CCAS organisera cet automne un nouvel atelier mémoire destiné aux personnes retraitées, résidant sur la commune. Cet atelier de 10 séances d'une heure trente, animé par une psychologue une fois par semaine, proposera des exercices de réflexion pour activer la mémoire. Inscription en mairie auprès du CCAS avant le 10 juillet 2011.

LA MEDIATHEQUE

Les horaires d'été : du 1^{er} juillet au 31 août :

Lundi Mardi et Vendredi : 15h-19h

Mercredi : 10h-18h

Samedi : 9h-15h

Pour les estivants des adhésions sont proposées :

5.70^e pour une famille

3.50^e pour un individuel, (adulte ou enfant)

Ceci pour une durée de une semaine à un mois maxi

Estampes est le mot commun aux deux expositions actuellement installées à la médiathèque.

« **Le manga dans tous ses états** » : l'exposition s'intéresse à l'aspect historique, de la culture ancestrale du Japon au succès contemporain du manga qui s'est répandu en Occident.

Elle permet de mieux comprendre ce qu'est un manga, son fonctionnement, ses contraintes, l'univers de sa création, ses grands auteurs, son vocabulaire technique, et son évolution.

Le terme « manga », créé par Hokusai au 19^{ème} siècle était le titre qu'il avait donné à ses recueils de multiples dessins destinés à ses disciples et aux amateurs. Composé de deux idéogrammes : Man (exécuté de manière rapide et légère) et Ga (dessin), il fut ensuite retenu par de nombreux artistes de la même époque pour ce genre de dessin avant de prendre le sens de « bande dessinée » au 20^{ème}.

Les ouvrages des mangakas (auteur de manga) : Ozamu Tezuka et Jiro Tanigushi imprégnés aussi de l'univers des bandes dessinées occidentales sont de vraies merveilles pour aborder ce genre pour les non-initiés.

L'exposition est présentée en deux temps :

- des origines jusqu'aux années 1980, jusqu'au 21 juin,

- années 80 jusqu' à nos jours, du 21 juin au 10 juillet.

Elle est accompagnée de plusieurs séries de mangas pour tous âges.

« **10 estampes d'artistes contemporains** » : un petit aperçu des années 1970 à 2000 présenté jusqu'à fin juillet. Niki de Saint Phalle, Soulages, Viallat, Alechinski... pour en savoir plus, des documentaires pour enfants ou adultes sur la vie et le travail de ces artistes.

LE MUSEE

Du 1er juillet au 31 août le musée sera ouvert tous les jours de 14h00 à 19h00.

Samedi 30 juillet à 14h, dédicace de Gérard Bosson, Poète atypique, esprit solitaire, qui livrera ses mots et ses pensées.

Jusqu'au 31 octobre 2011

- Exposition Mémoire d'Afrique, en partenariat avec la fondation Jean Rouch.

- Exposition d'Art contemporain par Evelyne Astier, sculpteur et Bernard Roudet, peintre sculpteur. Collection d'objets Dogon de Pierre Jean et Robert Weber.

LES CONCERTS DE POLYFEMNA

Dimanche 19 juin à 18h30 - Eglise des Sables

Mercredi 13 juillet à 20h30 - La Bérarde Maison de la Montagne

Vendredi 15 juillet à 20h30 - Alpe du Grand Serre, Eglise.

Jeudi 21 juillet à 20h30 - Entraigues, Eglise.

CONCOURS D'ECRITURE

Le traditionnel concours d'écriture de Bourg d'Oisans dont la notoriété ne fait que croître tiendra sa cérémonie officielle de remise des prix le vendredi 30 septembre 2011 à Bourg d'Oisans, au boulodrome.

Pour mémoire, le concours d'écriture ouvert à tous les établissements scolaires du sud-Isère, permet aux élèves de concourir dans les catégories « contes », « nouvelles » ou « poésie ». Les textes sont publiés. Plus de 900 textes ont été remis cette année, avec la participation d'une vingtaine d'établissements.

MUS'OISANS 2011

Exposition d'art plastique regroupant les œuvres de tous les élèves des écoles du canton de l'Oisans.

Mus'Oisans existe depuis 2003 et expose chaque année sur un thème différent. Pour 2011, le thème retenu est Paysage Habitat Habitants.

Venez découvrir cette belle exposition des enfants de l'Oisans, du 15 au 29 juin 2011, en mairie, dans la salle du Conseil Municipal.



Appel à candidatures !

Le sou des écoles de Bourg d'Oisans recrute des bénévoles dès la rentrée de septembre. Assemblée Générale le 12 septembre à 20h30 salle polyvalente. A défaut de candidat, la kermesse du 17 septembre et la bourcate du 2 octobre seront annulées et ce sera la fin du « Sou » !

Pour mémoire, le sou des écoles est une association qui aide au financement de projets dans le cadre scolaire. Venez nombreux, les enfants comptent sur vous !



VERGER CONSERVATOIRE

Un verger a été constitué, il y a quelques années, à La Paute, regroupant de nombreuses espèces locales de pommes et de poires, entre autres fruitiers.

Devant le résultat peu convaincant de l'évolution de ces arbres, il avait été décidé, avec les jardiniers des Jardins de Savignole, de transplanter une partie de ce verger à Savignole. Projet réalisé ce printemps.

Une trentaine d'arbres sont maintenant placés sous la bienveillance des jardiniers, et devraient s'approprier à donner leurs fruits en échange de bons soins.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ET JARDINS POTAGERS 2011

Le jury passera durant l'été visiter les jardins de la plaine.

Une nouveauté cette année : concours autour du Tournesol ! Le plus beau, le plus grand, les plus nombreux....

Un petit coup d'œil aux haies variées, plus jolies que le "béton vert", sera également un objectif durant notre passage.



DECHETS : RÉSUMÉ DES CONSIGNES

Ordures ménagères : Dans un sac, dans un container

Déchets verts (gazon, taille) : Déchèterie de Bourg d'Oisans ou composteur personnel

Encombrants : Déchèterie.

Rappel : Pas de ramassage des encombrants sur les trottoirs.

Nouveauté :

Tri : de nombreux nouveaux Points d'Apport Volontaire ont été mis en place sur la commune. Résultat de la qualité du tri en Oisans : Excellent !

3 Containers cartons ont été mis en place au dos de la Poste et sur le parking du Vénéon. Nous remercions déjà les utilisateurs qui sont au top en pliant leurs cartons...

Divers moloks (énorme poubelle enterrée) sont mis en place ou sur le point de l'être. Les containers environnants seront par la suite supprimés.

EPAVES

Les Brèves de l'automne dernier proposaient un recensement des voitures en épave sur notre commune. Vous avez été une quinzaine à nous répondre et vous inscrire.

N'hésitez pas à vous pré inscrire à l'accueil de la mairie pour que cette opération puisse se réaliser dans l'avenir.

Nous informerons tous les inscrits des possibles conditions d'enlèvement.

Un Snack à la piscine

Durant la saison d'été et pour la 3ème année consécutive pour la nouvelle gérante, un snack est ouvert à la piscine et offre aux baigneurs de quoi se restaurer. L'offre, diversifiée, répond aux demandes de la municipalité qui avait lancé un appel d'offres pour la gestion de ce snack. L'objectif est de disposer d'un réel outil d'animation et de services aux clients de la piscine avec des produits de qualité, des prix abordables et en prime... le sourire et la bonne humeur de Michelle qui nous accueillera tout l'été.

VENTE DE LOCAUX COMMUNAUX

La commune de Bourg d'Oisans est propriétaire d'un patrimoine important issu d'acquisitions anciennes dans le cadre de projets divers ou encore liés à des services aujourd'hui disparus. Certains de ces bâtiments nécessitent des travaux importants de rénovation, de mise aux normes, d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite que la commune ne peut malheureusement pas assumer.

Ils représentent par ailleurs un budget d'entretien et de chauffage très important alors même que leur utilité directe pour la collectivité est réduite.

Ainsi, la municipalité a engagé une réflexion sur l'opportunité de vendre une partie de ces biens en se posant notamment les questions suivantes :

- Le bâtiment nécessite-t-il des travaux importants de remise en état ou de mise aux normes ?

- Répond-il à une utilité sociale, économique, d'intérêt général ?

- Son utilisation est-elle conforme aux exigences de rigueur budgétaire ?

Le groupe de travail a donc proposé au conseil municipal un plan pluriannuel de vente de certains biens considérant par exemple, qu'il n'était pas dans les compétences de la commune de gérer un parc important de logements, mais qu'il était préférable de garder seulement certains logements pour répondre à des cas d'urgence ou de détresse sociale. Ou encore, que la commune n'avait aucune vocation à rester propriétaire de locaux commerciaux en centre bourg. Ou enfin, certains biens offraient un service disparu comme l'ancienne école de La Paute.

La démarche a été de proposer ces biens à la vente sous forme d'appels d'offres publiés sur le site internet de la mairie. Parmi les critères retenus, le prix proposé à l'acquisition bien sûr, mais également le projet du candidat.

Dans ce cadre, l'ancien bureau des guides rue Général de Gaulle a été cédé. Prochainement, d'autres biens seront cédés comme par exemple, certains logements, ou l'ancienne école de La Paute, ...

LA BOURCATE 2011

Besoin de bénévoles, contacter au plus vite Nathalie au 06.81.48.64.76



AGENDA

Samedi 18 juin

- Vide grenier du Sou des Ecoles aux bords de rive.
Renseignements et inscriptions : 06 65 51 74 79

- La MJO organise les olympiades des familles, de 14h30 à 19h. Par équipe de 5 personnes, venez défier les animations concoctées par nos animateurs. Une journée conviviale et gratuite. Buvette payante sur place, et barbecue offert à tous les participants....Rendez-vous le 18 juin à la MJ.

Dimanche 19 juin

- Polyfemna en concert à 18h30 en l'église des Sables.
- Défi du facteur - 4^{ème} édition de ce « Trail / course pédestre » de 6 km sur 1000 m de dénivelé entre Bourg d'Oisans et Villard Reymond. Ouvert aux randonneurs. Départ : 10H du centre de Bourg d'Oisans. Déjeuner et animation musicale à Villard Reymond. Inscription office du tourisme.

Lundi 20 juin

Concert de l'ensemble de cuivres « Atout'cuivres » à 20h00 à l'église de Bourg d'Oisans.

Mardi 21 juin

- Fête de la Musique – nombreux concerts dans les rues du village à partir de 18h00.
- Ecole de musique à 18h00 à la médiathèque : Piccolo saxo et compagnie.

Mercredi 22 juin

Autour du monde en musique avec l'école municipale de musique et la MJO à 16h00 à la salle polyvalente.

Jeudi 23 juin

- Montée cycliste chronométrée Bourg d'Oisans / La Garde / Alpe d'Huez. Renseignements et inscriptions : office de tourisme de Bourg d'Oisans.

- Lyre et chorale des enfants à 20h00 au foyer municipal

Vendredi 24 juin

- Apéro concert à 17h00 aux Charmilles.
- Feux de la St. Jean et apéritif montagnard, animation musicale. Réservation à l'Office de Tourisme.

Samedi 25 juin

- Sorties jeunes 11-17 ans à Walibi, renseignements et inscriptions à la MJ.

- La Rive en Fête : descente de la rivière en canoë – gratuit. Inscription obligatoire à l'office de tourisme.

- Gala de danse de fin d'année de l'école de danse SAKADANSE: « Ça cartoon ! »
Sur le thème de la BD et des Dessins animés, avec la participation des sections Enfants et Adultes de Dance Show, Claquettes, Danse de société et Country.
Foyer municipal de Bourg d'Oisans 20H30, entrée libre.
Renseignements Association SAKADANSE 06 04 53 79 74 ou www.sakadanse.fr

Dimanche 26 juin

- Rassemblement des Tacots de l'Oisans à partir de 9h00 au bas de la rue piétonne

- « La Cristallière » – rando VTT – 20 km dans la plaine de Bourg d'Oisans avec pique-nique au bord de l'eau. Ouvert à tous. Avec un accompagnateur en montagne qualification VTT. Renseignements office de tourisme.

Jeudi 30 juin

Montée cycliste chronométrée Bourg d'Oisans / La Garde / Alpe d'Huez. Renseignements et inscriptions office de tourisme.

EN BREF

Goûter du périscolaire : Jeudi 23 juin à 16h30

Les animatrices et les animateurs du périscolaire (Yoga, Danse, Escalade, Cirque, lecture à voix haute, jardinage, musique, ...) invitent les enfants ayant participé aux activités, avec leurs parents, le jeudi 23 juin 2011 à 16h30 dans la cour de l'école du Marronnier, à un goûter convivial. Venez nombreux fêter la fin de l'année du périscolaire et rencontrer tous ceux qui ont partagé des moments forts tout au long de l'année avec vos enfants.

M.J.O. : L'accueil de loisirs de l'été ouvrira ses portes le 04 juillet. Nos animateurs vous attendent pour un été plein de surprises... Pour les enfants à partir de 4 ans. Renseignements et inscriptions à la MJ.

Foire d'automne à Bourg d'Oisans le 4 septembre 2011. Renseignements et inscriptions Frédéric CHIEPPA - 06.07.64.41.30

Forum des associations le 17 septembre 2011.

Marché de producteurs chaque mercredi matin, n'hésitez pas à venir faire quelques achats sur le marché de producteurs. Du 15 juin au 14 septembre 2011, Place de la mairie (Parking Eau d'Olle).

Les nouveautés :

- Yolaine JACQUEMET, Sophrologue nouvellement installée avec Mr LE QUANG, Place du Dr Faure. 06 89 97 09 64.
- Ouverture d'une quincaillerie rue de Viennois et d'une cordonnerie/clés minute rue de la République.
- Chèvrerie de l'Eterlou, le Vert : vente de produits du lait de chèvre.
- Bohème bijoux, rue de Viennois, propose des ateliers de création de bijoux, ouverts à tous. www.boheme-bijoux.com

MAIRIE DE BOURG D'OISANS

Courier : rue Humbert, BP23, 38520 Bourg d'Oisans
Téléphone : 04 76 11 12 50 - Télécopie : 04 76 80 26 74
Courriel : accueil@mairie-bourgdoisans.fr
Site internet : www.bourgdoisans.fr

Directeur de publication : André SALVETTI
Rédaction : Equipe municipale
Impression sur papier éco-responsable à 2000 exemplaires.
Juin 2011 - ISSN N°1269-200X

INFORMATIONS GENERALES

PLU

Après plusieurs contretemps et des hésitations dues au contexte d'inondabilité, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est enfin en route. Les élus en charge du recrutement des professionnels qui nous accompagneront dans ce long travail ont sélectionné une équipe grenobloise à l'issue d'un entretien avec les différents candidats.

Elle regroupe autour de l'architecte-urbaniste Christophe Séraudie, quatre personnes apportant leur expérience et leurs compétences en urbanisme, architecture, paysage, environnement, développement.

Dans le courant du mois de septembre, une réunion publique de lancement sera programmée et annoncée.

Avec Christophe Séraudie et son équipe, nous vous présenterons la façon dont nous entendons mener ce travail : étapes et calendrier, méthode de travail, dispositions pour assurer la plus large participation à ce grand projet.

SYSTEME D'ECHANGE LOCAL ou S.E.L.

L'association SEL'OISANS est créée depuis Février 2011.

Les membres de cette association s'organisent pour pouvoir mettre, au mieux, en relation leurs adhérents entre eux. N'hésitez pas à jouer au curieux, et à les aider à couvrir l'Oisans !

Plus d'infos : www.seloisans.com ou par courriel : seloisans38@gmail.com

TRAVAUX – En bref

- Rues Daday et Bataille : les travaux avancent normalement sans retard significatif par rapport au calendrier prévisionnel.

- Parking du Vénéon : installation de nouvelles toilettes publiques automatiques dans l'ancien WC réaménagé. Le marquage au sol des places de parking sera refait afin de tenir compte du stationnement conjoint de cars et de véhicules légers.

Appel au civisme !

Une fois encore, nous demandons aux propriétaires de chiens de bien vouloir ramasser les déjections de leurs animaux. Nous déplorons de constater régulièrement l'état de certains parcs et autres espaces publics, sans parler de l'odeur par forte chaleur. Nous pensons à nos enfants, qui aiment jouer dans l'herbe... et aux agents municipaux qui quotidiennement entretiennent ces espaces...

Les nouveaux horaires des services municipaux :

Afin de s'adapter à la demande et améliorer le service rendu, certains services ont changé leurs horaires, comme la mairie qui ouvre désormais jusqu'à 19h le mardi pour permettre aux personnes qui travaillent d'accomplir leurs formalités, ou le service urbanisme désormais ouvert tous les matins et le mardi toute la journée.

Accueil mairie :

Lundi :	8h30 - 11h00		
Mardi :	8h30 - 11h00	et	14h00 - 19h00
Mercredi :	8h30 - 11h00	et	14h00 - 16h30
Judi :	8h30 - 11h00	et	14h00 - 16h30
Vendredi :	8h30 - 11h00	et	14h00 - 16h30
Samedi :	10h00 - 11h45		

Service Urbanisme :

Les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h00
Le mardi de 8h30 à 11h et de 14h00 à 17h00

Le CCAS :

Les mardi et jeudi de 8h30 à 10h30

Piscine :

La piscine ouvre ses portes pour une nouvelle saison d'été.

A partir du 15 juin :

- les mercredi, samedi et dimanche de 14h à 18h

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 18h

Du 1er juillet au 15 août de 10h à 19h

Du 16 août au 31 août de 10h30 à 18h

Une Reine en Pays d'Oisans !

Jeunes-filles, pour la première fois, cette année, lors de la fête des Foins des Deux Alpes, le 7 août, l'Oisans a décidé d'élire une Reine de beauté et d'élégance !

Chacune des vingt communes uissannes, dans la mesure du possible, devra présenter sa ou ses candidates. Celle-ci aura entre 16 et 25 ans (jusqu'à 18 ans, autorisation parentale requise) et être résidente ou originaire de la région.

Vous ferez revivre, pendant le défilé, les costumes que portaient vos aïeules, si aptes à mettre en valeur votre jeune beauté : robe de tous les jours, robe de mariée, etc...

La Reine élue recevra un bijou de valeur. Ses dauphines se verront également récompensées par un bijou, et toutes les autres candidates par des bons d'achat dans des parfumeries.

Pour plus amples informations et pour les inscriptions, vous pouvez joindre Mme Cathy SAUVEBOIS par téléphone au 06 32 24 72 74 ou par Email : cathy-sauvebois@live.fr

Les inscriptions devront parvenir au plus tard **le 10 juillet**.



LE BRUIT DE L'ETE

Chaque année, la vie prend ses quartiers d'été : les terrasses s'animent, les concerts de rue entonnent à cœur joie, les soirées barbecue se prolongent tard dans la nuit, ... Pour Bourg d'Oisans, l'été c'est aussi le moment fort de la saison touristique, avec une affluence importante et des animations nocturnes. Et la ville doit en grande partie son attractivité au dynamisme de ses acteurs économiques et touristiques.

Pour autant, chacun a le droit à une nuit paisible de repos. Difficile alors de conjuguer les exigences légales, et notamment le décret du 31 août 2006 relatif à la lutte contre le bruit de voisinage, avec l'envie de profiter des quelques semaines de vie nocturne à l'extérieur ou l'impératif d'un programme d'animations touristiques.

C'est pour permettre à tous de vivre en bonne harmonie que la ville a initié une démarche d'élaboration d'une charte de la qualité de la vie nocturne.

L'objectif de cette charte est de mettre autour de la table des représentants des commerçants et notamment exploitants de débits de boissons, office de tourisme, élus, police municipale, gendarmerie, conciliateur de justice, habitant du centre bourg, en vue de trouver un juste équilibre entre animations nocturnes et nuit paisible.

Cette charte sera proposée à tous les acteurs qui s'engageront à en respecter les prescriptions qui seront conformes aux exigences légales, comme par exemple, les heures tardives de concerts, l'information préalable obligatoire des riverains, la sensibilisation des clients lorsqu'ils quittent les établissements la nuit.

Cette démarche ne sera utile que si chacun joue le jeu, dans l'intérêt et le respect de tous. Elle a pour ambition au moins, de sensibiliser tous les acteurs concernés.

ELECTIONS SENATORIALES

L'Isère doit désigner le 25 septembre prochain ses Sénateurs. Ils seront élus par les « grands électeurs », c'est-à-dire par une élection au second degré : ce sont les conseils municipaux, le conseil général et le conseil régional qui élisent le 17 juin 2011 des délégués chargés de voter pour les élections sénatoriales.

Pour Bourg d'Oisans, le conseil municipal doit désigner 7 délégués titulaires et 4 délégués suppléants qui se rendront en préfecture le 25 septembre pour accomplir leur devoir civique.

BUREAUX DE VOTE : La préfecture demande la création d'un nouveau bureau.

Le nombre d'électeurs au bureau de vote du centre de Bourg d'Oisans est supérieur au seuil défini par la réglementation. Si la préfecture avait toléré cette situation, elle ne l'accepte plus en prévision des élections présidentielles et législatives qui traditionnellement attirent de nombreux votants. Elle demande la création d'un nouveau bureau de vote.

Les bureaux de vote seront désormais organisés ainsi :

- Un bureau de vote aux Sables
- 2 bureaux de vote au centre Bourg
 - L'un salle polyvalente
 - L'autre salle du conseil

Le bureau de La Paute est regroupé avec le nouveau bureau du centre bourg.

La répartition des électeurs entre les deux bureaux du centre sera définie prochainement et figurera sur les nouvelles cartes d'électeurs qui seront envoyées individuellement. La proximité des deux salles ne posera aucun problème pour les étourdis qui auront oublié de quel bureau ils dépendent !

SIGNALETIQUE PHASE 2

L'été 2010 avait vu fleurir sur les ronds points de la déviation, et sur certains carrefours, une signalétique locale, composée de panneaux gris avec lettrage blanc et de totems d'information, destinée à faciliter l'entrée des visiteurs dans le bourg.

Cette année, une nouvelle tranche de panneaux sera installée en suite logique avec ce qui a été précédemment mis en place. L'accent sera mis sur la signalisation du centre bourg avec les indications des principaux services publics, du musée, des équipements sportifs mais aussi des parkings.

Le mobilier sera identique, mais pourra en certains endroits, se présenter sous forme d'indicateurs à hauteur d'hommes, sur deux mâts, particulièrement adaptés aux piétons.

REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

Le règlement local de publicité est aujourd'hui applicable. Il a été élaboré par la municipalité en étroite concertation avec les représentants des commerçants et de l'office de tourisme. L'objectif est de rendre notre commune plus agréable en réglementant les panneaux et enseignes sauvages, en les harmonisant de façon à donner au centre bourg une identité visuelle, mais aussi pour rendre plus attractifs les commerces et services. En effet, une multitude de panneaux et enseignes finit par nuire à la visibilité des établissements. Par ailleurs, un diagnostic a été réalisé sur la conformité des panneaux et enseignes sur Bourg d'Oisans, il en ressort qu'environ 300 dispositifs (panneaux publicitaires, pré-enseignes, enseignes) sont en infraction. Il est en effet rappelé qu'en l'absence de règlement local de publicité, c'est le règlement national de publicité qui s'applique.

Une nouvelle réunion d'information publique principalement destinée aux acteurs économiques aura lieu à la rentrée de septembre de façon à présenter le règlement définitif et les modalités de mise en œuvre. D'ores et déjà des commerçants qui ont modernisé leur enseigne, ont pris la peine de respecter le règlement par avance, et le résultat est visible et agréable pour tous.

